

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 8094 Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

LOUANJLI ADIB

Date de naissance :

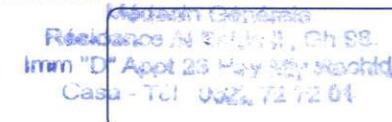
28/04/1961

Adresse : lot Jardins Majbar rue 10 - N24 - California Casablanca

Tél. : 06 61 42 36 89 Total des frais engagés : Dhs

Dr AZREG ZAHRA

Cachet du médecin :



Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade : LOUANJLI ADIB Age : 62

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

Diabétique

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : Casablanca

Le : 01/02/2023

Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
1/2/2023	consultation		150,-	DR. AZZALI Rabat Imam O'D'AHMED Casablanca

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<i>PHARMACIE D'ETAT DE SIDI OTHMANE</i>	01.02.23	1830,80

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
<i>EXAMEN PHARMACIE D'ETAT DE SIDI OTHMANE</i>	01/02/23	B250,00	1100

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.



Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

ODF PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE	
H	25533412 21433552
D	00000000 00000000
	00000000 00000000
B	35533411 11433553
G	

[Création, remont, adjonction]
Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

دكتورة أزرق زهرة Dr. AZREG Zahra

Médecine Générale
Echographie Générale
Maladie Gynécologique
et suivi de Grossesse
ECG
Suivi de diabète et HTA
dermatologie interventionnelle
et Médecine esthétique



الطب العام
الفحص بالصدى
أمراض النساء و متابعة الحمل
تخطيط القلب
مراقبة السكري و الضغط الدموي
الأمراض الجلدية التدخيلية
و طب التجميل

1/02/2023

Casablanca, le

الدار البيضاء، في



313839-02

H²: Laranjli Adib



PPV: 479 DH 00

550.00
+ 479.00 x 2
+ 1 - Jardiance 10mg x 30



PPV: 479 DH 00

2 L stoogj. fooy
107.60
x 3

1830.80

S.V.
1/02/2023
107.60 x 30



222569
08/2025
107.60

LOT 222197
EXP 06 2025
PPV 107.60

LOT 223260
EXP 09 2025
PPV 107.60

L'ANALYSES MEDICALES

EXAMED

LABORATOIRE

S.A.R.L. au Capital de 100.000,00 Dhs - R.C. 121337 - Patente : 32740051 - Ident. Fiscal : 2821353 - ICE : 000079511000007 - INPE : 093000404
 Centre Médical Sidi-Othman, Av. 10 Mars, Place de la Préfecture, Sidi Othman - CASA - Tel. : 05 22 59 95 95 - WhatsApp : 06 50 34 98 22

Taoufik LOUANJLI
 Pharmacien-Biologiste

N° 2304103

DIS Biologie Médicale
 Biologie de la Reproduction
 Ancien Interne des Hôpitaux de Bordeaux.

Nom/Prénom : Monsieur LOUANJLI Adib

Casablanca le :01/02/2023

Medecin : Dr AZREG ZAHRA

Analyses	Clé	Cotation
ANTIGENE PROSTATIQUE SPECIFIQUE	B	250
CALCIUM	B	20
TRANSAMINASES ASAT (GOT)	B	40
TRANSAMINASES ALAT (GPT)	B	40
Acide Urique	B	20
TRIGLYCERIDES	B	50
CHOLESTEROL LDL	B	45
CHOL HDL	B	45
CHOLESTEROL TOTAL	B	20
CREATININE	B	20
UREE	B	20
HEMOGLOBINE GLYCOSYLEE	B	100
GLYCEMIE A JEUN	B	20
VITESSE DE SEDIMENTATION	B	15
Numeration Formule Sanguine	B	65
Montant en Dhs:	1 100.00	

Arrêtée la présente facture à la somme de: Mille Cent Dirhams

EXAMED
 LABORATOIRE
 TAOUFIK LOUANJLI
 PHARMACIEN BIOLOGISTE
 CENTRE MEDICAL SIDI OTHMAN AV 10 MARS
 1000 CASABLANCA MAROC
 TEL. 05 22 59 95 95 FAX 06 50 34 98 22
 WhatsApp : 06 50 34 98 22

دكتورة أزرق زهرة Dr. AZREG Zahra

Médecine Générale
Echographie Générale
Maladie Gynécologique
et suivi de Grossesse
ECG
Suivi de diabète et HTA
dermatologie interventionnelle
et Médecine esthétique



Casablanca, le

الطب العام
الفحص بالصدري
أمراض النساء و متابعة الحمل
تخطيط القلب
مراقبة السكري و الضغط الدموي
الأمراض الجلدية التدخلية
و طب التجميل

الدار البيضاء، في

Mr Louanjli Adil

4^o NFS , VS

EXAMED
LABORATOIRE

TAOUFIK LOUANJLI

PHARMACIEN . BIOLOGISTE

CENTRE MEDICAL SIDI OTHMAN AV 10 MARS
ROUTE D'EL AÏDIA PREFECTURE SIDI OTHMAN
TÉL : 05 22 72 01 FAX 05 22 89 98 87
ASA TÉL : 05 22 72 01 JEANPAPAR

2^o Cray , HbNc

3^o urin , creat , CHAT , HDL , LDL TG

4^o Acuif , ASAT , ALAT .

5^o Calcium , PSA Total



Taoufik LOUANJLI
Pharmacien-Biogiste

DIS Biologie Médicale
Biologie de la Reproduction
Ancien Interne des Hôpitaux de Bordeaux.

Code Patient : 416348
Date du prélèvement : 01/02/23
Dossier édité le : 07/04/2023

DUPPLICATA

Monsieur Adib LOUANJLI
Référence : 230621 531

Page: 1/3

HEMATOLOGIE

Valeurs de référence

Antécédents

HEMOGRAMME SYSMEX XT-2000i

GLOBULES ROUGES	: 4,94	M/mm3	(4,2 à 5,7)	01/04/21 : 4.85
HEMOGLOBINE	: 13,6	g/dL	(13 à 17)	01/04/21 : 13.9
HEMATOCRITE	: 42	%	(40 à 52)	01/04/21 : 44
V.G.M	: 85	u3	(80 à 95)	01/04/21 : 91
T.C.M.H	: 28	pg	(28 à 32)	01/04/21 : 29
C.C.M.H	: 32	g/dL	(30 à 35)	01/04/21 : 32
GLOBULES BLANCS	: 7 760	/mm3	(4 000 à 10 000)	01/04/21 : 7580

FORMULE LEUCOCYTAIRE :

POLYNUCLEAIRES NEUTROPHILES : 49	%	(40 à 75)	01/04/21 : 51
Soit : 3 802	/mm3	(2000 à 7500)	
LYMPHOCYTES	: 41	%	(20 à 45)
Soit : 3 182	/mm3	(1500 à 4000)	01/04/21 : 36
MONOCYTES	: 8	%	(3 à 11)
Soit : 621	/mm3	(120 à 1100)	01/04/21 : 10
POLYNUCLEAIRES EOSINOPHILES : 2	%	(0 à 4)	01/04/21 : 3
Soit : 155	/mm3	(40 à 300)	
POLYNUCLEAIRES BASOPHILES ... : 0	%	(0 à 1)	01/04/21 : 0
Soit : 0	/mm3	(0 à 100)	
PLAQUETTES	: 337 000		(150 000 à 400 000) 01/04/21 : 296000

COMMENTAIRES :

La formule leucocytaire est contrôlée sur frottis sanguin.

VITESSE DE SEDIMENTATION

1 ère heure .. : 16 mm
2 ème heure .. : 28 mm

(<âge/2)

EXAMED
LABORATOIRE
Taoufik LOUANJLI
Pharmacien - Biogiste
Centre Medical Sidi Othman, Av. 10 Mars
Place de la Préfecture - Sidi Othmane - Casablanca
Tél. : 05 22 59 95 95 - WhatsApp : 06 50 34 98 22
Centre Médical Sidi-Othman (à côté de la clinique sidi-Othman), Av. 10 Mars
CASABLANCA - Tél. : 05 22 59 95 95 - WhatsApp : 06 50 34 98 22 - E-mail : eexamined@gmail.com

Biogiste

Taoufik LOUANJLI
Pharmacien-Biologiste

DIS Biologie Médicale
Biologie de la Reproduction
Ancien Interne des Hôpitaux de Bordeaux.

Code Patient : 416348
Date du prélèvement : 01/02/23
Dossier édité le : 07/04/2023

Monsieur Adib LOUANJLI
Référence : 230621 531

Page: 2/3

BIOCHIMIE

			Valeurs de référence	Antécédents
GLYCEMIE A JEUN	: 1,30 ou : 7,22	** g/l mmol/l	(0,70 à 1,10) (3,88 à 6,12)	01/04/21 : 1.07
UREE	: 0,36 ou : 5,98	g/L mmol/L	(0,10 à 0,50) (1,70 à 7,60)	01/04/21 : 0.31
CREATININE	: 10,3 ou : 90,6	mg/L μmol/L	(7,0 à 13,0) (44 à 106)	01/04/21 : 10.4
CHOLESTEROL TOTAL	: 1,94 ou : 5,01	g/L mmol/L	(1,40 à 2,20) (3,61 à 5,68)	01/04/21 : 1.80
CHOLESTEROL HDL	: 0,58 ou : 1,50	g/l mmol/l	(> à 0,40) (> à 1,03)	01/04/21 : 0.57
CHOLESTEROL LDL	: 1,03 ou : 2,66	g/L nmol/L		01/04/21 : 1.22

Nbr de facteurs de risque*	Valeur Cible du LDL-C (g/L)
aucun	< 2,20
1	< 1,90
2	< 1,69
> ou = 3	< 1,30
Patient à haut risque	< 1,00

*: Diabète, obésité, HTA, age>60ans, tabac, HDL-C<0,40g/L
et antécédents familiaux de maladie coronaire.
(AFSSAPS, Prise en charge thérapeutique du patient dyslipidémique.
Recommandations, 2005.)

TRIGLYCERIDES	: 1,64 ou : 1,87	g/l mmol/l	(< à 1,50) (< à 1,72)	01/04/21 : 1.50
ACIDE URIQUE	: 50 ou : 298	mg/L μmol/L	(34 à 70) (142 à 416)	01/04/21 : 47
TRANSAMINASES ASAT (GOT) ...	: 23	UI/L	(<40)	01/04/21
TRANSAMINASES ALAT (GPT) ...	: 27	UI/L	(<50)	01/04/21 : 24
CALCIUM	: 94 ou : 2,35	mg/L mmol/L	(88 à 102) (2,20 à 2,55)	

EXAMED
LABORATOIRE
Taoufik LOUANJLI
Pharmacien - Biologiste
Centre Medical Sidi-Othman, Av. 10 Mars
Place de la Préfecture - Sidi-Othmane - Casablanca
Tél. : 05 22 59 95 95 - WhatsApp : 06 50 34 98 22
Place de la Préfecture - Sidi-Othmane - Casablanca
Tél. : 05 22 59 95 95 - WhatsApp : 06 50 34 98 22

Biogiste

Taoufik LOUANJLI
Pharmacien-Biogiste

DIS Biologie Médicale
Biologie de la Reproduction
Ancien Interne des Hôpitaux de Bordeaux.

Code Patient : 416348
Date du prélèvement : 01/02/23
Dossier édité le : 07/04/2023

Monsieur Adib LOUANJLI
Référence : 230621 531

Page: 3/3

MARQUEURS TUMORAUX

Valeurs de référence

Antécédents

P.S.A. (Prostatic Spécific Antigène)

Technique ELFA, Automate-vidas

Résultat : 0,22 µg/l 22/10/20 : 0.27

Interprétation:

<40 ans.....: 0,21 à 1,72
40-49 ans.....: 0,27 à 2,19
50-59 ans.....: 0,27 à 3,42
60-69 ans.....: 0,22 à 6,16
>69 ans.....: 0,21 à 6,77

EXAMED
LABORATOIRE
Taoufik LOUANJLI
Pharmacien - Biogiste
Centre Medical Sidi Othman, Av. 10 Mars
Place de la Préfecture - Sidi Othmane - Casablanca
Tél. : 05 22 59 95 95 - WhatsApp : 06 50 34 98 22

Biogiste